Image not found or type unknown

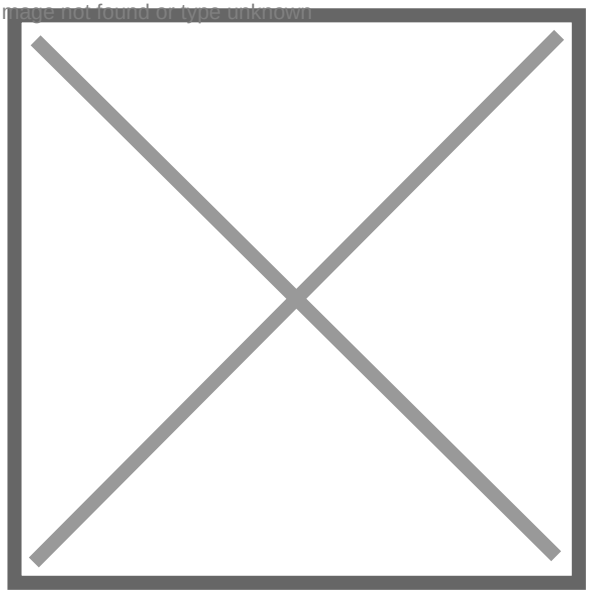

Faire construire...les avantages fiscaux..

Par **freeboxeur**, le **07/10/2014** à **13:48**

Bonjour à vous.

Tout d'abord, merci pour ce site qui nous aide beaucoup.

Je vous expliques notre cas, nous sommes un jeune couple de 26 ans, sans enfant gagnant environ 2500e par mois et faisons donc construire notre maison...notre rêve, pour laquelle nous sommes passé par un prêt avec PTZ et prêt accession social.

Nous sommes un peu perdus concernant les différents impôts et taxes qui vont nous tomber dessus d'ici peu.

Nous avons décidé de faire construire car nous savions qu'il y avait des avantages fiscaux...mais lesquels nous ne savons pas forcément.

Concernant notre construction neuve, en RT 2012, nous voudrions savoir, quand allons nous payer les impôts foncier. Sachant que nous rentrons dans notre maison courant janvier 2015.

On nous a parlé d'une taxe d'aménagement, qui aurait un rapport avec la DDT (anciennement la DDE), et que l'on pourrait avoir un rabais grâce au PTZ, êtes vous au courant ?

Concernant la taxe d'habitation, taxe audiovisuel, ou autres...aurions nous des avantages les concernant ?

Comme nous sommes en assainissement autonome par filtre noix de coco, aurions nous le droit à des rabais concernant cette technologie écolo ?
et le faite d'être en assainissement autonome peut il nous amener à payer moins sur la taxe

lié à la consommation d'eau.

Si vous connaissez d'autres petites choses concernant nos droits pour notre cas.

Merci d'avance.

Par **moisse**, le **07/10/2014** à **19:40**

Bonsoir,
Avantages fiscaux ?
Si peu, si peu...
SI vous déposez l'état H1 dans les 3 mois de l'achèvement des travaux, vous serez exonéré d'impôt foncier pendant 2 ans.
Cet état H& est la duplication de la déclaration d'achèvement des travaux que vous enverrez à votre mairie.
La taxe d'aménagement sera perçue en 2 fois sur 2 années successives, et son calcul est mystérieux.
Pour le reste le raccordement à un réseau d'assainissement est obligatoire quant il existe.
Je ne sais pas trop le genre de taxation qui est perçue dans le cadre d'un SPANC.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés